



La santé mentale des étudiant·es de l'Université de Lille et du Crous de Lille au centre des échanges grâce au CSME

Ce vendredi 16 octobre, les trois membres fondateurs du CSME se réunissent lors d'un COPIL plénier afin de signer la nouvelle convention de partenariat et ainsi renouveler leur engagement autour des enjeux de santé mentale de la population étudiante.

En première ligne face aux problèmes de santé mentale et psychiatrique, le bien-être des étudiant·es est une priorité pour l'Université de Lille et ses partenaires.

Ces trois institutions ont fondé, en janvier 2020, le CSME (Conseil de santé mentale d'étudiants), un espace d'échange et de coopération entre acteurs pluri-disciplinaires dont l'objectif est de favoriser l'accompagnement de la population étudiante en matière de santé mentale.

Fonctionnement du CSME

Ce 16 octobre 2023, les membres fondateurs se sont réunis dans le cadre d'un COPIL plénier. Ce moment a

permis de présenter le bilan d'activités de l'année universitaire 2022-2023 aux partenaires du CSME ainsi que les perspectives pour l'année à venir.

Enfin, les trois acteurs ont également signé la nouvelle convention de partenariat, confirmant ainsi la volonté de poursuivre la collaboration autour de la santé mentale des étudiants. La convention sera effective à partir du 1er janvier 2024.



Emmanuel Parisis, Directeur général du Crous de Lille Nord-Pas-de-Calais, François Caplier, Directeur des coopérations territoriales de l'EPSM de l'agglomération lilloise et Régis Bordet, Président de l'Université de Lille, lors de la signature de la convention de partenariat.

Une première année déjà riche en actions

Le CSME a déjà pu déployer de nombreuses actions lors de l'année universitaire 2022-2023 :

- **Organisation de formations :** principalement destinées aux professionnel·les, plusieurs formats sont proposés afin de toucher un maximum de personnes : sensibilisation à la santé mentale des étudiants, Premiers secours en santé mentale (en partenariat avec le Service de santé des étudiants), formations flash pour les professionnels de santé et du social.
- **Organisation d'actions de prévention :** actions de prévention suicide en février 2023 (le 5 février a lieu la journée nationale de prévention du suicide), de nombreuses actions (ciné-débats, conférences et présence de stands d'informations) ont été organisées sur les différents campus de l'Université de Lille. De nouvelles actions seront organisées en février 2024. Actions autour de l'éco-anxiété en lien notamment avec la direction développement durable et responsabilité sociale de l'Université (sensibilisation aux changements climatiques et gestion des émotions, conférence), participation à la nuit du bien être organisée par le service universitaire des activités physiques et sportives...
- **Appui des professionnels qui accompagnent des étudiants en**

souffrance psychique : conseils, information sur les ressources existantes...

- **Appui à l'Université et au Crous pour la mise en place d'un plan de postvention,** destiné à gérer les conséquences d'un décès par suicide dans la communauté.
- **Appui au déploiement de l'équipe de soins et d'orientation de psychiatrie pour les étudiants (ESOPE).** Celle-ci est composée de deux psychiatres, huit infirmiers de psychiatrie et d'une cadre de santé et intervient dans les centres de santé du service de santé des étudiants (accès à l'équipe ESOPE après 1ère évaluation faite par un professionnel du SSE) et dans les résidences Crous.

Les perspectives pour l'année 2023-2024

Le CSME souhaite poursuivre ses travaux et ses collaborations. De nouveaux projets vont également voir le jour, notamment :

- Podcast « *Ça va pas la tête ?* » dont l'objectif est de lever les tabous sur la santé mentale. Le podcast est animé par le CSME et ESOPE avec l'appui technique de Radio Campus. Un épisode de 30 minutes sera proposé chaque mois sur une thématique spécifique. Le 1er épisode portera sur le stress.
- Création d'une exposition photo afin de déstigmatiser la santé mentale.

Contacts presse

Inès Mortimer
Chargée des relations presse
Université de Lille
06 34 60 15 57
relationspresse@univ-lille.fr

